



Grand Maghreb et Économie circulaire

L'économie circulaire est la plus souvent pratiquée de manière informelle, notamment dans le cas où les infrastructures de gestion des déchets ne sont pas présentes. Elle permet d'améliorer l'hygiène publique, l'insertion sociale, la transformation des déchets en matière première locale.

Ses vertus deviennent perceptibles et les décideurs publics y portent attention.

Le Maghreb, avec la COP22 qui s'était tenue à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016, avait été l'occasion de comparer les stratégies nationales les plus engagées en matière d'économie circulaire.

L'économie circulaire contribue notamment à la lutte contre le changement climatique et elle n'est pas un modèle propre aux pays développés.

La COP22 a été un moment important où les États africains du Nord ont affirmé leur engagement en faveur d'une telle évolution de leurs économies, évolution qui permet d'associer opportunités de croissance, lien social et protection de l'environnement.

A cet égard, des objectifs relevant des territoires ont été mis en avant lors d'ateliers, notamment développer ou accélérer des politiques territoriales ambitieuses de transition écologique, généraliser les démarches d'économie circulaire territoriale, encourager la co-construction territoriale.

Plus de 4 ans après la COP22, quelle est la place de l'économie circulaire dans les villes du Maghreb ?

Quelle démarche volontariste a été engagée vers une économie plus circulaire ?

Quels sont les cadres réglementaires qui ont été adoptés pour susciter le développement d'activités en boucle ?

Qu'en est-il aujourd'hui de la fripe de Tunis et du paysage commercial post révolutionnaire ?

Quel est le rôle des migrants dans ce commerce international de recyclage ?

Quel programme de politique publique a engagé le Maroc en matière d'économie circulaire ?

Quelle ville de demain dessinent les startups en matière de transport, de gestion des déchets, de consommation d'énergie et d'eau ?